

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE
24 rue Montalembert - 25120 MAÎCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le quinze du mois de mai,

A la salle des Fêtes de SAINT-HIPPOLYTE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 7 mai 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Étaient présents : Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Françoise VIPREY, Bernadette DELAVELLE, Yves-Marie PARENT, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Jean-Paul FEUVRIER, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMMAIN, Sylvain LAURENT, Alexandre MONNET, Denis NARBEY, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Régis LIGIER, Jean-Michel FEUVRIER, Dany KRASAUSKAS, Richard TISSOT, Pascal GODIN, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Nicolas JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Dominique BERNARD, Jérôme BOILLON, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Pascal BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

Procuration : Roland MARTIN donne procuration à Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET donne procuration à Françoise VIPREY, Brigitte MAIRE donne procuration à Anthony MERIQUE, Constant CUCHE donne procuration à Régis LIGIER, Patricia PARATTE donne procuration à Dany KRASAUSKAS, Karine TIROLE donne procuration à Jean-Michel FEUVRIER, Sonia BOICHAT donne procuration à Jean-Pierre BARTHOULOT

Excusés : Christel PILLOT, Christophe JANIN, Brigitte COURTET, François JACQUOT, Nadège MOUGIN, Thierry VERNEY, André BESSOT, Raphaël PEQUIGNOT, Julien NAEGELEN, Guy ARGUEDAS, Maxime MARTIN, Véronique TATU, Jean-Pierre ETEVENARD, Patrick BOITEUX (représenté par Pascal BOITEUX), Aurore GOSSO

Absents : Francine LA PENNA, Claude MARTELET, Luc TAILLARD, Christian GARESSUS

Secrétaire de séance : Françoise VIPREY

MEMBRES :	En exercice : 65	Présents : 40	Ayant pris part à la délibération : 47
------------------	------------------	---------------	--

Délibération n° : 2025-05-05	Objet : FINANCES – Décision modificative n°1 : Budget Combe Saint Pierre
---	---

Vu le budget primitif Combe Saint Pierre 2025 voté le 10 avril 2025,

Vu le besoin d'ouvrir des crédits à l'article 024 Recettes d'investissement « Produits des cessions d'immobilisation » dans le cadre de la conclusion du bail commercial pour le Restaurant de la Combe Saint Pierre au 1^{er} juin 2025 selon les termes définis dans le bail commercial et notamment la cession de droit au bail et du matériel au preneur pour un montant de 84 000€ HT, d'une part,

Vu le besoin d'ouvrir des crédits supplémentaires dans le cadre de l'opération 36 « PUMPTRACK » pour les dépenses liées à la maîtrise d'œuvre (Restes à Réaliser 2024 non reportés au budget 2025) pour un montant de 35 000€ HT, d'autre part,

Il est proposé au Budget Combe Saint Pierre par décision modificative n° 1 les modifications suivantes :

25356	Communauté Cnes Pays de Maïche	DM n°1 2025
Code INSEE	01014 COMBE SAINT PIERRE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Décision modificative N° 1 Budget Combe St Pierre

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-024-28-325 : RESTAURANT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	84 000.00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	84 000.00 €
D-2128-36-325 : PUMP-TRACK	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	84 000.00 €
Total Général		35 000.00 €		84 000.00 €

L'exposé du Président entendu, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil communautaire AUTORISE le Président à ouvrir des crédits aux comptes comme énoncés ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
Franck VILLEMMAIN



Affiché le : ...

Délibération rendue exécutoire par le Président après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0